

Le Département de Seine-et-Marne présente ses orientations budgétaires face aux incertitudes nationales

Ce mardi 24 mars 2026, l'Assemblée départementale de Seine-et-Marne a débattu des orientations budgétaires pour l'exercice 2026. Dans un contexte national marqué par de fortes contraintes financières et l'arrivée tardive de la loi de finances, le Département fait le choix de maintenir un haut niveau d'investissement, en hausse de 10% par rapport à 2025, tout en poursuivant la maîtrise de ses dépenses et la protection des publics les plus fragiles, malgré l'effort demandé par l'État.

« Ce débat se tient dans un contexte national incertain et une conjoncture économique difficile. Nos dépenses de solidarité continuent de croître alors que nos recettes se contractent, et la loi de finances 2026 impose un effort important, avec près de 13 millions d'euros de contribution au titre du DILICO. En dépit de ces contraintes, le Département continuera d'agir pour ses habitants en maintenant ses politiques de solidarité et un niveau d'investissement élevé pour préparer l'avenir de la Seine-et-Marne », souligne Jean-François Parigi, Président du Département de Seine-et-Marne.

Créé par la loi de finances 2025, le dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales (DILICO) consiste à prélever une part des recettes fiscales des collectivités afin de contribuer au redressement des comptes publics. Les sommes prélevées sont mises en réserve par l'État puis restituées progressivement aux collectivités contributrices, tandis qu'une part de 10 % alimente les mécanismes nationaux de péréquation entre territoires. Pour la Seine-et-Marne, la contribution s'élève à près de 13 millions d'euros, soit près de 10 % de l'effort total demandé aux Départements. Le Département se classe ainsi 4^e contributeur sur les 25 départements concernés, derrière Paris, les Hauts-de-Seine et les Yvelines.

Malgré l'effort demandé par l'État, le Département maintient un niveau d'investissement élevé pour soutenir le territoire et ses projets structurants. Le projet de budget 2026 repose sur une gestion maîtrisée des finances départementales, permettant de garantir l'équilibre financier de la collectivité tout en poursuivant les politiques publiques essentielles pour les Seine-et-Marnais.

Dans les grandes lignes, voici les principaux points à noter de ce débat d'orientations budgétaires :

- **1 397,8 M€ de dépenses de fonctionnement**, contre 1 347,6 M€ en 2025 (+3,7%),
- **1 476,1 M€ de recettes de fonctionnement** contre 1 435 M€ en 2025 (+2,9%),
- **306,9 M€ de dépenses d'équipement**, contre 278,9 M€ en 2025 (+10%),
- **64,1 M€ de recettes d'investissement**, contre 58,2 M€ en 2025 (+10,1%).
- **243,4 M€ d'emprunt**, contre 215,8 M€ en 2025 (+12,8%).

Le Conseil départemental se réunira en séance publique le **mardi 14 avril 2026** pour le vote du budget primitif, confirmant ainsi ces orientations stratégiques pour l'année à venir.